

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 12 novembre 2013 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :

M.M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
M ^{me}	Lorraine Séguin	conseillère siège #2
M.	Fernand Bédard	conseiller siège #3
M ^{me}	Andréanne Auger	conseillère siège #4
M.	René Caron	conseiller siège #5
M ^{me}	Claudette Fournier	conseillère siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Madame France Grimard fait fonction de secrétaire-trésorière. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

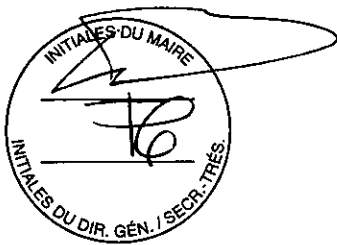
Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2013-11-253

Madame Claudette Fournier propose d'adopter l'ordre du jour, tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2013 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2014;
 - 5.3 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires;
 - 5.4 Formation – Nouveaux élus;
 - 5.5 Service juridique;
 - 5.6 Achat d'un ordinateur – Bureau municipal;
 - 5.7 Commission scolaire – Plan triennal;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
 - 6.2 Rapport du maire;
7. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 7.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts;
 - 7.2 Remplacement – Inspecteur municipal;
 - 7.3 Installation des compteurs d'eau;
 - 7.4 Soumission - Honoraires professionnels arpenteur;
 - 7.5 Rapport final - Nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout;
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 8.1 Rapport de permis émis en octobre 2013;
9. LOISIRS ET CULTURE :
 - 9.1 Souper des fêtes – Bénévoles bibliothèque;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.2 Comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » :

9.2.1 Demande d'aide financière – Noël des enfants;

9.2.2 Demande de services 2014;

9.2.3 Clé de la salle municipale;

9.3 Chalet des sports et patinoire;

9.4 Nettoyage bordure de la piste cyclable;

9.5 Programme Véloce II;

10. QUESTIONS DIVERSES;

11. PÉRIODE DE QUESTIONS;

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2013

3.1 Approbation

RÉSOLUTION #2013-11-254

Sur proposition de M. René Caron, le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2013 est approuvé et adopté à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Le bouclage de la 3^e rue est reporté à l'été prochain.

- Un des inspecteurs municipaux est en arrêt de travail.
- La période estivale est plus propice pour faire les travaux touchant la 16^e Avenue et 3^e Rue puisque l'école primaire est située dans la 16^e Avenue.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale fait la lecture de la correspondance en date du 12 novembre 2013.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Tourisme;
- Évaluation de la gouvernance;
- Zone de mouvement de sol.

5.2 Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2014

RÉSOLUTION #2013-11-255

Considérant que le conseil de toute municipalité doit établir par résolution, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure de chacune d'entre elles;

Considérant qu'au moins une séance par mois doit être tenue;

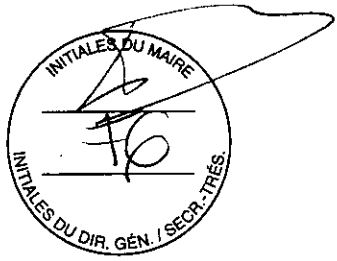
Sur proposition de M. Daniel Demers, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2014 soient :

7 janvier	6 mai	2 septembre
4 février	3 juin	7 octobre
4 mars	8 juillet	4 novembre
1 ^{er} avril	5 août	2 décembre

Il est également résolu que les séances régulières débutent à 20 heures et soient tenues à la salle municipale au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

5.3 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Point reporté à une séance ultérieure.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.4 Formation – Nouveaux élus

RÉSOLUTION # 2013-11-256

Considérant que suite à l'élection municipale 2013 nous avons 4 nouveaux élus au conseil municipal;

Considérant la formation donnée par la FQM « Rôles et responsabilités des élus » visant à permettre à l'élu de se familiariser avec le système municipal québécois et être en mesure de mieux connaître son rôle;

Considérant que ladite formation est donnée le 11 janvier 2014 à Saint-Louis-de-Blandford au montant de 265\$/élu plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. Fernand Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les 4 nouveaux élus à participer à la formation « Rôles et responsabilités des élus » donnée par la FQM à Saint-Louis-de-Blandford au montant total de 1060 \$ plus les taxes applicables. Les frais de transport et de subsistance sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.5 Service juridique

RÉSOLUTION # 2013-11-257

Considérant la facture de la firme Joli-Cœur, Lacasse S.E.N.C.R.L., au coût de 799,40 \$ plus les taxes applicables pour des honoraires qui ne sont pas inclus dans le service annuel;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L. au montant de 799,40 \$ plus les taxes applicables.

5.6 Achat d'un ordinateur – Bureau municipal

RÉSOLUTION # 2013-11-258

Considérant que l'ordinateur de la réception est désuet et qu'il n'y a plus d'espace mémoire;

Considérant la soumission de l'entreprise S.P.A.M. informatique pour l'achat et l'installation d'un ordinateur au coût de 981,48 \$ plus les taxes applicables.

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de S.P.A.M. informatique pour l'achat et l'installation d'un ordinateur au coût de 981,48 \$ plus les taxes applicables.

5.7 Commission scolaire – Plan triennal

RÉSOLUTION # 2013-11-259

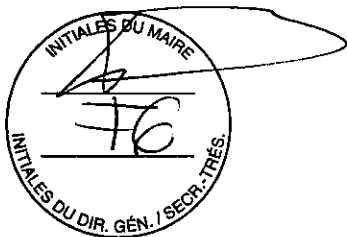
Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Rivéraine pour les années 2014-2017.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes

RÉSOLUTION #2013-11-260

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2013 00 537 à 2013 00 615 inclusivement ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2013-11, pour un total 135 397,78 \$.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

6.2 Rapport du maire **RÉSOLUTION #2013-11-261**

Conformément à l'article numéro 955 du Code municipal du Québec, M. Christian Baril, maire, dépose le rapport du maire traitant des derniers états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, des indications préliminaires sur les résultats d'exploitation et des immobilisations de 2013 et des orientations générales du budget 2014.

M. Baril fait la lecture du rapport.

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire 2013.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Réseaux d'aqueduc et égouts **RÉSOLUTION #2013-11-262**

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'octobre 2013 est de 388,58 m³ (85 488 gallons impériaux).

7.2 Remplacement – Inspecteur municipal **RÉSOLUTION #2013-11-263**

Considérant que l'inspecteur municipal M. Denis Tousignant est en arrêt de travail;

Considérant l'offre de service de M. Édouard Paquette pour faire la tournée une fin de semaine sur deux, en remplacement de M. Tousignant au taux suivant :

- 35 \$/heure pour un minimum de 3 heures;
- 0,45/kilomètre pour les frais de déplacement.

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la décision d'accepter l'offre de service de M. Édouard Paquet pour faire la tournée une fin de semaine sur deux, au montant de 35 \$/heure, pour un minimum de 3 heures, plus les frais de déplacement à 0,45 \$/kilomètre.

7.3 Installation des compteurs d'eau **RÉSOLUTION #2013-11-264**

Considérant que la municipalité a fait l'achat de 35 compteurs d'eau auprès de la firme Techno nouvelle technologie inc.;

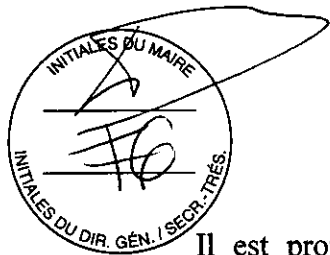
Considérant la soumission de l'entreprise Servi-Pompe au montant de 3016,50 \$ plus les taxes applicables pour l'installation de 35 compteurs d'eau;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater l'entreprise Servi-Pompe pour l'installation des compteurs d'eau et d'accepter la soumission au montant de 3016,50 \$ plus les taxes applicables.

7.4 Soumission – Honoraires professionnels arpenteur **RÉSOLUTION #2013-11-265**

Considérant que la firme SNC Lavalin, mandatée pour la réalisation de plan et devis pour des travaux sur la rue Poisson sur une partie de la 18^e Avenue, demande des données d'arpentage pour voir à réaliser leur mandat;

Considérant la proposition d'honoraires de l'entreprise VRSB datée du 28 octobre dernier au montant de 2875 \$ plus les taxes applicables.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M. Fernand Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition d'honoraires de l'entreprise VRSB au montant de 2875 \$ plus les taxes applicables pour des travaux d'arpentage relatif au projet de la rue Poisson et une partie de la 18^e Avenue.

7.5 Rapport final – Nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout **RÉSOLUTION #2013-11-266**

Considérant que la compagnie Gainex a terminé son mandat de voir aux nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout de la municipalité;

Considérant que ladite firme a, comme mentionnée dans le devis, déposé le rapport final fourni en deux copies papier avec CD-ROM comprenant le rapport en version PDF ainsi que les vidéos complets d'inspection.

Considérant qu'un premier paiement au montant de 33 685,66 \$ taxes incluses a été versé le 17 octobre dernier;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter le dépôt du rapport final relatif aux nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout de la municipalité;
- d'effectuer le dernier paiement au montant de 40 009,29 \$ taxes incluses à l'entreprise Gainex inc.

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

8.1 Rapport des permis émis en octobre 2013

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 7 permis ont été émis au cours du mois d'octobre 2013 pour un montant de 83 300 \$.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Souper des Fêtes – Bénévoles bibliothèque **RÉSOLUTION #2013-11-267**

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser à l'occasion des Fêtes, la tenue d'un souper aux frais de la municipalité pour le comité de bénévoles de la bibliothèque en reconnaissance de leur travail.

9.2 Comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent »

9.2.1 Demande d'aide financière – Noël des enfants **RÉSOLUTION #2013-11-268**

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » organise une fête de Noël pour les enfants en décembre prochain;

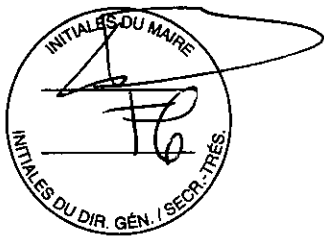
Considérant que cette fête reçoit un bon accueil de la part des enfants et des parents;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une participation financière de 800 \$ pour la tenue de la fête de Noël 2013.

Il est également résolu de proposer au comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » de faire une demande à la municipalité de Parisville pour une contribution financière, car plusieurs enfants de Parisville participent à cette fête.

9.2.2 Demande de services 2014 **RÉSOLUTION #2013-11-269**

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » offre aux résidents de Deschaillons-sur-Saint-Laurent des activités tout au long de l'année;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que toutes les activités sont faites de façon bénévole et sont très appréciées des contribuables;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement des 2 demandes de services pour l'année 2014 :

- Accorder le prêt de la salle municipale, après vérification de sa disponibilité auprès du bureau municipal. À noter que le ménage est sous la responsabilité du comité.
- Payer les frais reliés aux photocopies nécessaires à la publicité des événements.

9.2.3 Clés de la salle municipale **RÉSOLUTION #2013-11-270**

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschailons-sur-Saint-Laurent » a dans le cadre de leurs activités à utiliser la salle municipale régulièrement;

Considérant la lettre datée du 6 novembre dudit comité demandant que celui-ci ait une clé en sa possession permettant de faciliter la logistique face à l'ouverture et la fermeture de la salle;

Considérant que M^{me} Maryse Bernier, présidente du comité, est nommée responsable de la clé;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité des loisirs d'avoir en leur possession une clé de la salle.

9.3 Chalet des sports et patinoire

La directrice mentionne que M. Martin Lemieux, responsable des activités du chalet des sports et de l'entretien de la patinoire depuis 2 ans, n'est pas disponible pour la saison 2013-2014.

Le point est reporté à la séance du mois de décembre en invitant chacun à vérifier avec leurs connaissances pour trouver une personne responsable.

Il est également suggéré de mettre une annonce sur l'enseigne d'événements.

9.4 Nettoyage bordure de la piste cyclable

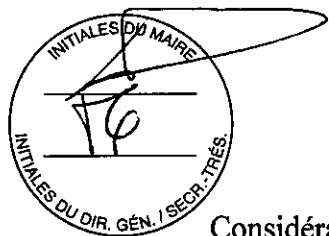
M. Michel Lavallière dépose une lettre mentionnant qu'il est intéressé à faire le nettoyage de chaque côté de la piste cyclable en enlevant du bois de 5 à 6 pieds de large. Le travail se ferait sans aucun coût et celui-ci garderait le bois en guise de paiement.

Pour le moment, les élus n'acquiescent pas à la demande et mentionnent qu'ils vont aller voir l'état de la piste.

9.5 Programme Véloce II **RÉSOLUTION #2013-11-271**

Considérant que le ministère des Transports (MTQ) a mis en place le programme Véloce II, programme d'aide financière visant à intensifier la mise en place d'infrastructures de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain et l'interconnexion avec la Route verte.

Considérant que les subventions versées en vertu dudit programme correspondent à un maximum de 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence des dépenses maximales prescrites dans chacun des volets.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le projet de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent de voir à l'asphaltage de la piste cyclable sur 2,55 kilomètres est admissible au Volet 3 – Conservation des infrastructures de transport actif;

Considérant que le coût de projet est évalué 222 609 \$;

Il est proposé par M. Fernand Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale à:

- Faire une demande aide financière au montant de 111 304 \$ (50 % de 222 609 \$) dans le cadre du programme Véloce II pour le projet d'asphaltage de la piste cyclable.
- Signer tous les documents relatifs à la demande.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Visite guidée des infrastructures municipales pour les nouveaux élus.
- Sapin des Fêtes au centre du village.

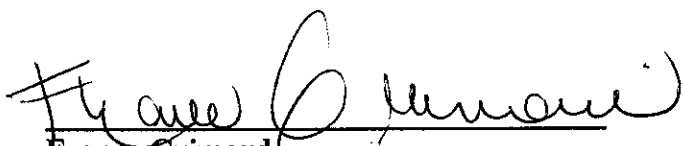
11. PÉRIODE DE QUESTIONS

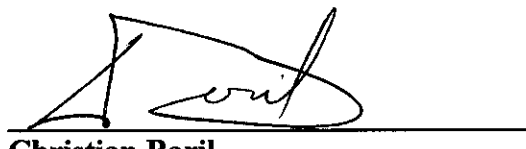
Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- Piste cyclable;
- Présence des élus;
- Rapport du maire : spécification - Loisirs et culture;
- Félicitations aux nouveaux élus;
- Salle municipale.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION # 2013-11-272

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 heures sur proposition de M. Fernand Bédard.


France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière


Christian Baril
maire